

norme européenne**NF EN 10204**

Janvier 2005

norme française

Indice de classement : A 00-001

ICS : 77.140.01

Produits métalliques

Types de documents de contrôle

E : Metallic products — Types of inspection documents

D : Metallische Erzeugnisse — Arten von Prüfbescheinigungen

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 20 décembre 2004 pour prendre effet le 20 janvier 2005.

Remplace la norme homologuée NF EN 10204, de décembre 1991 et son amendement A1, de décembre 1997.

Correspondance La Norme européenne EN 10204:2004 a le statut d'une norme française.**Analyse** Le présent document spécifie les différents types de documents de contrôle fournis à l'acheteur, conformément aux prescriptions de la commande, pour la livraison de tous les produits métalliques.**Descripteurs** **Thésaurus International Technique** : produit sidérurgique, acier, document, contrôle, essai, certificat de contrôle, certificat de réception.**Modifications** Par rapport aux documents remplacés, le présent document ne comporte que quatre types de documents de contrôle (types 2.1, 2.2, 3.1 et 3.2) et une Annexe ZA a été ajoutée pour la relation avec la Directive 97/23/CE.**Corrections**

Membres de la commission de normalisation

Président : M CRETON

Secrétariat : BN ACIER

M	BARRERE	PUM GROUPE ARCELOR
M	BELGRAND	UGINE ET ALZ
M	BREVET	LCPC
M	BRUNNARIUS	PARSIDER
M	CHAMONTIN	ARCELOR FCS COMMERCIAL
M	COGNE	IMPHY UGINE PRECISION LA DEFENSE
M	CONNER	AFNOR
M	CRETON	BN ACIER
M	DELAHAYE	INDUSTEEL CREUSOT
M	DEMAISTRE	BNAE
M	DISCOURS	ARCELOR CONSTRUCTION
M	DURAND	MYRIAD CORUS COLOR
M	FALLOUEY	GROUPE VALLOUREC
M	GARRIGUES	GTS INDUSTRIES TOLERIE
M	GRIMAULT	LORRAINE TUBES
M	GUITONNEAU	PARSIDER
MME	KOPLEWICZ	UNM
M	MARANDEL	UGINE ET ALZ
M	MORAUX	AUBERT ET DUVAL
MME	ORLANDI	UGITECH GROUPE ARCELOR
M	PHILIPPE	LME
M	RODRIGUES	POUCHARD & CIE
M	SOCHON	AFNOR
M	SONDAG	ISPAT UNIMETAL AMNEVILLE

Version française

**Produits métalliques —
Types de documents de contrôle**

Metallische Erzeugnisse —
Arten von Prüfbescheinigungen

Metallic products —
Types of inspection documents

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 8 août 2004.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

CEN

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION

Europäisches Komitee für Normung
European Committee for Standardization

Centre de Gestion : rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles